

Sentier Murailles et Gastines à le May-sur-Èvre



Randonnée n°4937540

Une randonnée proposée par manuher

Un itinéraire qui alterne larges chemins et routes. Très peu de sentiers et beaucoup de routes, donc c'est un très bon itinéraire pour VTT.
Vous passerez devant trois monuments religieux : deux statues de la Vierge et une chapelle.

Durée :	1h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	16.02km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	70m	Activité :	A VTT
Dénivelé négatif :	61m		
Point haut :	116m	Commune :	Le May-sur-Èvre (49122)
Point bas :	78m		

Description

Départ de la Place de l'Église du May-sur-Èvre.

Balisage Rouge

(D/A) Prendre la Rue Pasteur en direction de Trémentines vers le Nord-Est. Continuer tout droit jusqu'à sortir de l'agglomération. Au rond-point, le franchir par le côté gauche pour continuer tout droit.

(1) Passer la grande Statue de la Vierge à l'Enfant qui se trouve à un carrefour. Le laisser sur la droite et continuer tout droit jusqu'à un sanctuaire.

(2) Prendre à droite en direction du lieu-dit la Croix Rouge. Le chemin domine le village du May-sur-Èvre. Continuer toujours tout droit sur la route jusqu'à un Stop.

(3) Au Stop, prendre la route à gauche sur quelques mètres.

(4) Au carrefour qui suit avec une croix, prendre la route à droite en direction du lieu-dit La Poisière. Passer ce lieu-dit et continuer tout droit, c'est la fin du chemin goudronné. Continuer sur le chemin de terre à travers les prés où vous verrez peut-être des vaches. Le chemin descend puis remonte après avoir passé le ruisseau. Arrivé à la Gastine, le chemin redevient carrossable et tourne à droite jusqu'à un carrefour où se trouve une Vierge dans une niche.

(5) Admirez la statuette dans sa niche, assez surprenant à cet endroit (voir photo). Continuer la route sur la droite, tout droit jusqu'au Moulin de Pégon.

(6) Après avoir franchi le ruisseau, au Moulin de Pégon, prendre la route qui monte à gauche vers le Sud et faire environ 600 m jusqu'à un chemin qui part sur la droite.

(7) Quitter la route et suivre ce chemin qui devient de plus en plus étroit jusqu'à arriver à la ferme de la Caltière. Contourner celle-ci par la droite (il existe un raccourci tout droit, pas forcément adapté au VTT mais possible à pied).

(8) Arrivé à la route, tourner à gauche pour la suivre jusqu'à la prochaine bifurcation.

(9) Suivre la direction de "la Bourie". Prendre le sentier tout droit et laisser le chemin carrossable privé qui atteint la ferme à droite. Continuer tout droit sur le chemin qui devient plus bucolique et qui longe le Ruisseau du

Points de passages

- D/A Place de l'église**
N 47.137598° / O 0.891344° - alt. 98m - km 0
- 1 Vierge à l'Enfant après l' - Èvre (rivière)**
N 47.142722° / O 0.882385° - alt. 78m - km 0.92
- 2 Croix**
N 47.149322° / O 0.869312° - alt. 106m - km 2.19
- 3 Au Stop, à gauche**
N 47.143251° / O 0.869945° - alt. 100m - km 2.89
- 4 À la croix, à droite**
N 47.143221° / O 0.867011° - alt. 102m - km 3.11
- 5 Statuette de la vierge**
N 47.131066° / O 0.855552° - alt. 113m - km 5.13
- 6 Moulin de Pégon, à gauche**
N 47.126388° / O 0.872357° - alt. 83m - km 6.55
- 7 Chemin à droite**
N 47.121505° / O 0.870641° - alt. 98m - km 7.14
- 8 Route, à gauche**
N 47.114831° / O 0.873484° - alt. 96m - km 8.03
- 9 À droite vers la Bourrie**
N 47.113232° / O 0.870943° - alt. 100m - km 8.3
- 10 Route, à droite**
N 47.101333° / O 0.873279° - alt. 111m - km 9.9
- 11 Grande Haie, chemin à gauche**
N 47.109183° / O 0.877592° - alt. 91m - km 10.86
- 12 À droite vers la Rétière**
N 47.107832° / O 0.887237° - alt. 114m - km 11.67
- 13 Route, à droite**
N 47.122854° / O 0.895117° - alt. 106m - km 13.57
- 14 Chemin à gauche**
N 47.125052° / O 0.894695° - alt. 109m - km 13.82

Cazeau.

Au hameau de la Malville, ignorer le bitume et continuer à gauche sur un chemin. Au carrefour en T, virer à droite et rejoindre une route.

(10) Poursuivre à droite et continuer sur environ 1 km.

(11) Juste avant l'accès à la Grande Haie, prendre le chemin qui part à gauche et qui s'enfonce dans la campagne.

(12) Arrivé à la route, ne pas la prendre et suivre le chemin qui monte à droite, plein Nord. Passer la Retière, le chemin redevient carrossable jusqu'à une route assez importante (D15).

(13) Suivre cette route sur la droite pendant 500 m et atteindre un carrefour.

(14) Prendre le chemin qui part à gauche en face la route de droite. Le chemin continue entre route et champ puis vire à 90° au bout de celui-ci. Après un nouveau virage à l'équerre à droite, continuer tout droit jusqu'à une route.

(15) Prendre à droite, passer devant la chapelle des Fossés et entrer dans May-sur-Èvre. Traverser le Boulevard du Huit Mai 1945 et au bout de la Rue Honoré Neveu, obliquer à gauche puis à droite devant l'église pour regagner le parking de départ (D/A).

15 Route à droite

N 47.130708° / O 0.901554° - alt. 104m - km 14.82

D/A Place de l'église

N 47.137598° / O 0.891349° - alt. 98m - km 16.02

Informations pratiques

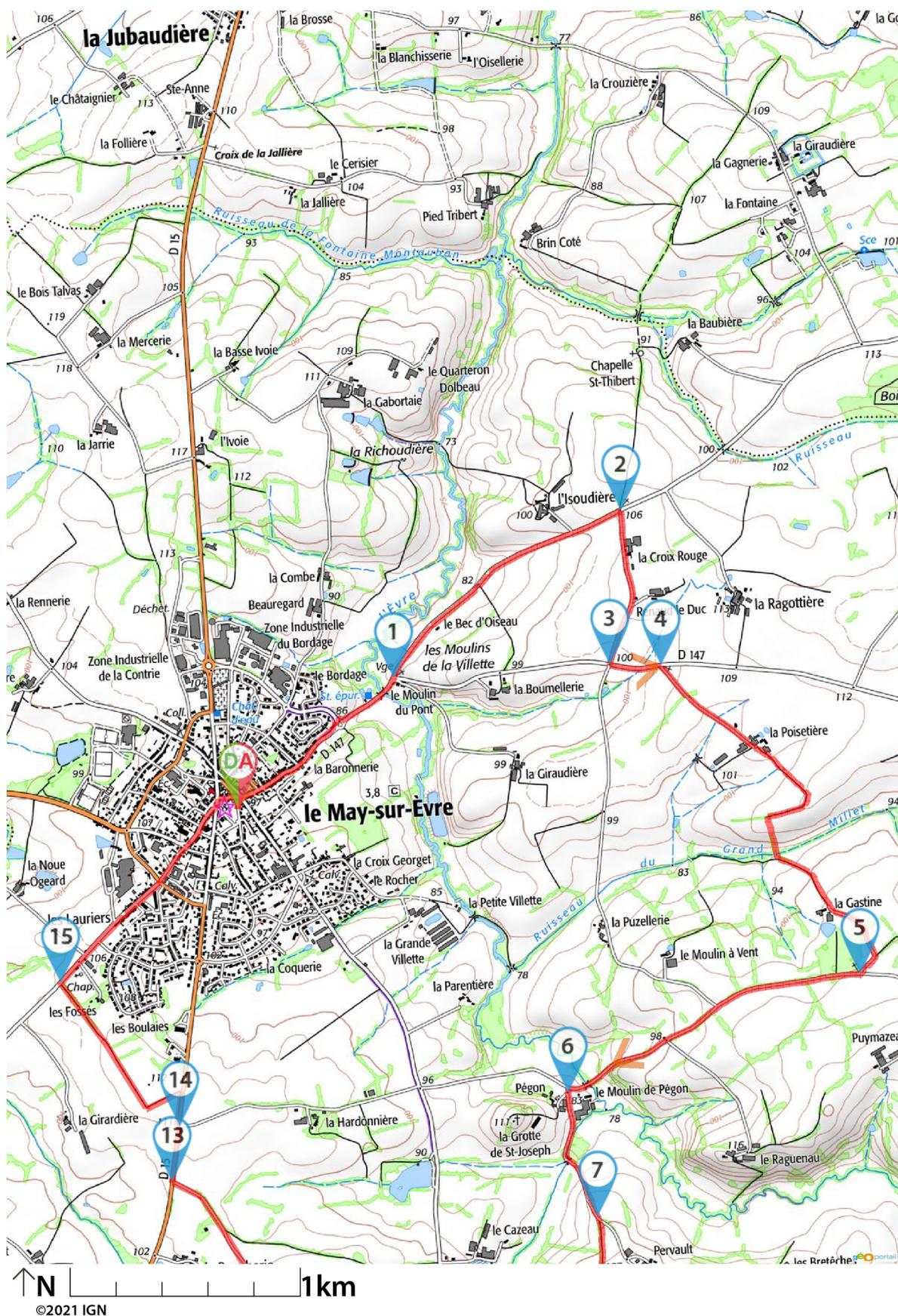
Le chemin peut être boueux à certains endroits. Vérifier les conditions météorologiques. Mais en VTT, ça patine mais ça passe.

A proximité

Au cours de la randonnée, on peut observer 2 statues de la vierge, l'une assez imposante avec un chapiteau et l'autre une statuette dans une niche.

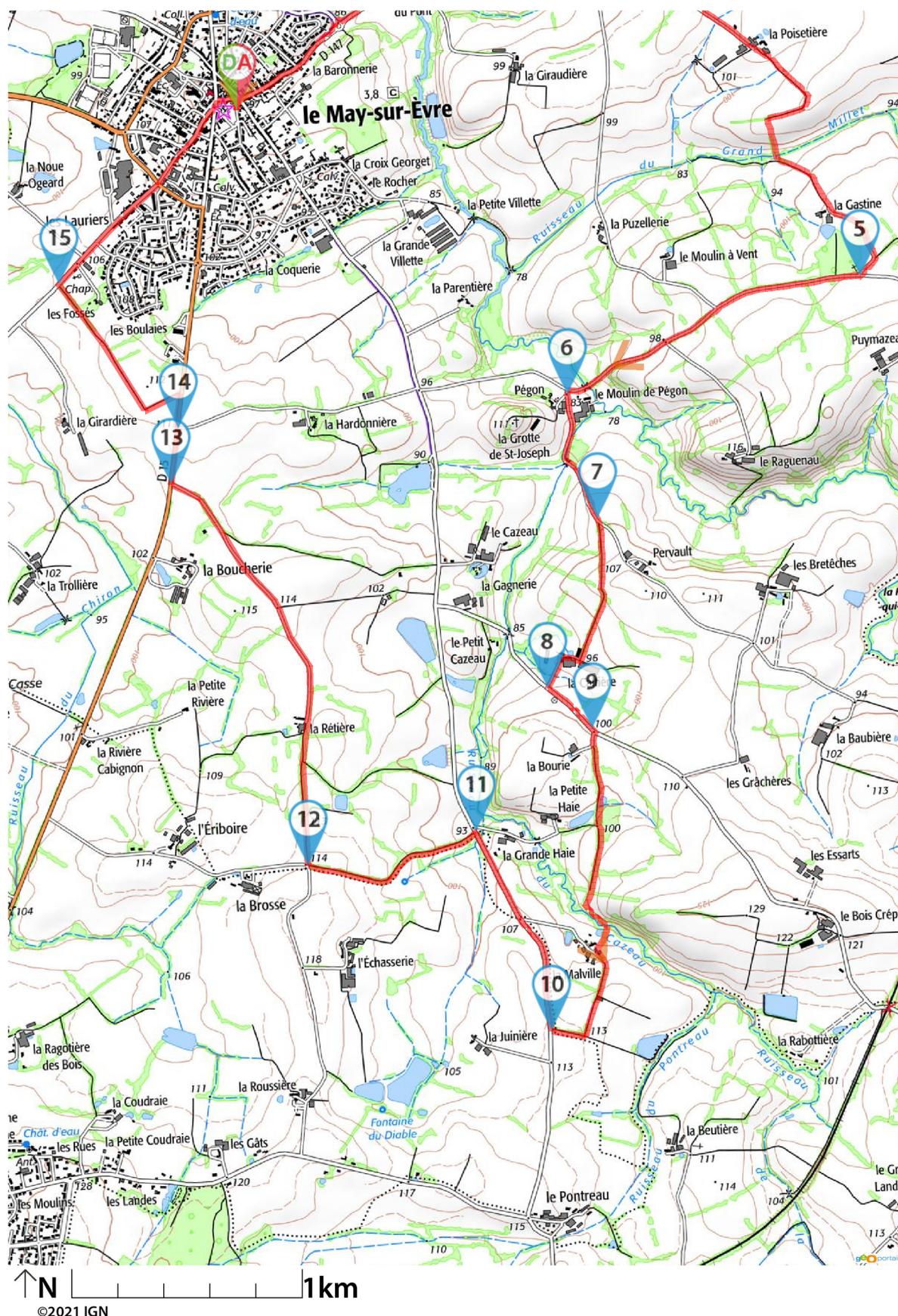
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-4937540>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.